

»» SAINT-MÉDARD DE MUSSIDAN ««

INFOS MUNICIPALES

www.stmedarddemussidan.fr



»» LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous présentons ce bulletin municipal ; bulletin un peu particulier, car il fait le lien entre deux mandatures.

En effet, Michel FLORENTY et ses équipes successives ont consacré leur temps et leur énergie au développement, à l'embellissement, aux projets et à la vie quotidienne de notre commune où il fait bon vivre.

Au nom des habitants et en tant que nouveau maire, je leur exprime ma plus sincère gratitude. Par ailleurs, certains ont souhaité prolonger l'aventure, ce qui nous permet d'assurer la transition avec une certaine continuité.

Notre volonté est de faire de ce bulletin un espace d'informations, de transparence et de partage.

Il permettra à chacun de connaître les décisions prises, les services, les associations, les bénévoles et les acteurs qui participent à la vie locale.

Ce bulletin est également le vôtre, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, de vos idées ou des évènements que vous aimeriez voir mis en lumière dans les prochaines éditions.

Vous pouvez également retrouver des informations tout au long de l'année grâce au site internet stmedarddemussidan.fr, Panneau Pocket et la page Facebook « Mairie de Saint Médard de Mussidan ».

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui font Saint-Médard-de-Mussidan au quotidien.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Bien à vous,

Alexandre BRETEL

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Jean-François MALARD
retraité Aéronautique



Mireille VERGNAUD
Retraitée SNCF



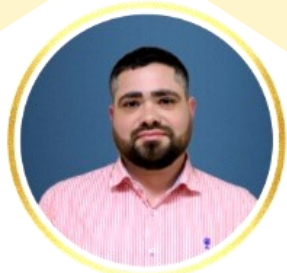
Cédric GUILLOT
Sapeur Pompier



Stéphanie DUBOË
Infirmière



Stéphane AUTIER
Agent SNCF



Alexandre BRETEL
Artisan



Fernand CASTAING
Retraité



Serge FARGEOT
Retraité agent
hospitalier



Danielle GUILLOT
Retraité aide
comptable



Sylvie JAY
Adjointe Administrative



Danielle DUPONT
Retraitée



Sandrine DABJAT
Artisane



Ludivine MELLERIN
Comptable



Cédric LAPIERRE
Restaurateur



Pauline LEROY
Enseignante Yoga



Sylvain MALARD
Agent SNCF



Jean Mickaël CANY
Chef de Chantier



Quentin TRIMOULET
Infirmier



Sorenza COULY
Secrétaire Médicale

Population: 1 649 habitants
Superficie: 2 300 ha
Routes communales : 65 km

MAIRIE OUVERTURE

Lundi / Mardi / Mercredi / Vendredi
8h30 à 17h00 en continu

Judi et Samedi
8h30 - 12h00

Judi de 12h00 à 16h00,
uniquement sur RDV

Attention fermeture
les lundis en juillet-août

05 53 81 00 29

Adresse mail:

mairie@stmedarddemussidan.fr

Site Internet :

www.stmedarddemussidan.fr



Panneau
Pocket



Facebook

Monsieur le Maire, Alexandre BRETEL et mesdames et messieurs les adjoints reçoivent sur rendez-vous uniquement :

1er adjoint : M. Jean-François MALARD délégué à l'administration générale, et au devoir de mémoire;

2ème adjoint : Mme Mireille VERGNAUD déléguée à l'action sociale
[Permanence CCAS : mardi de 9h à 12h, sans rendez-vous]

3ème adjoint : M. Cédric GUILLOT délégué aux activités culturelles et sportives;

4ème adjoint : Mme Stéphanie DUBOË déléguée à la presse, l'information et la communication;

5ème adjoint : M. Stéphane AUTIER délégué aux travaux, à l'environnement et au patrimoine.

École élémentaire : 05 53 82 08 19 [Mme BORDAS Julie]

École maternelle : 05 53 81 19 93 [Mme HURDEBOURCQ Florence]

Cantine scolaire : 05 53 81 19 73 [Mme MESPLÉ DUFOUR Marie-Ange]

Périscolaire : 05 53 81 00 29 (mairie) ou 07 43 15 81 73 (garderie) [Mme DEVESVRE Emilie]

Maison Départementale de Santé: 05 53 02 06 20

Déchetterie (Mussidan) : 05 53 82 15 37

Gendarmerie-Mussidan : 05 53 80 84 90

Pompiers : 18 / Samu : 15

Centre anti-poison : 05 56 96 40 80

Enfance maltraitée: 0800 05 41 41

Service Médical WE : 05 53 53 15 15



Abréviation : M.: Monsieur / CM: Conseil municipal / SMM: St-Médard de Mussidan / CCICP: Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord / CGCT: Code Général des Collectivités Territoriales / SICTEU: Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des eaux usées / SDE : Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne / SIGF : Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière / SIVOS : Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

Réunion du 29 octobre 2025

2025.53 EFFACEMENT DE RÉSEAU 3ÈME TRANCHE – RUE PEYREFICHE

M. le Maire expose qu'il conviendrait d'effectuer l'éclairage public rue Roger Peyrefiche pour un montant HT de 35219,73 €.

Il rappelle qu'en vertu de la convention de transfert de compétence Éclairage public conclue avec le SDE, ce dernier a vocation pour effectuer l'étude et la maîtrise d'ouvrage de ces travaux. Dans le cas, où la commune de St Médard de Mussidan ne donnerait pas une suite favorable au projet une refacturation de l'étude aux frais réels sera appliquée. Concernant le réseau de télécommunication, la partie câblage et dépose du réseau aérien sera réalisée par Périgord Numérique. À l'unanimité le CM **ACCEPTÉ** le principe de cette opération, **DÉCIDE** de confier le projet au SDE, et Périgord Numérique. **S'ENGAGE** à inscrire cette dépense au budget de la commune, **S'ENGAGE** à régler au SDE les sommes dues à réception du décompte définitif des travaux et du titre de recette, **MANDATE** M. le Maire pour effectuer les démarches nécessaires auprès dudit Syndicat.

2025.54 TRAVAUX DE TÉLÉCOMMUNICATION – RUE PEYREFICHE

Le projet présenté à cet effet par le SDE prévoit les travaux suivants : travaux de génie civil à la charge de la commune (tranchée commune, gaines et chambres de tirage) pour un **montant HT de 17 491,71 €** pour un **montant TTC de 20 990,05 €**

Le montant des travaux sera réglé par le SDE à l'entreprise. La collectivité devra rembourser ces sommes, à la réception du chantier. M. le Maire s'engage au nom de la commune à créer les ressources nécessaires au paiement des sommes dues.

Le CM à l'unanimité désigne, le SDE en qualité de maître d'ouvrage tels qu'ils figurent sur les plans et devis qui vous ont été présentés, **APPROUVE** le dossier, **S'ENGAGE** à inscrire cette dépense au budget de la commune, **S'ENGAGE** à régler au SDE les sommes.

2025.55 TRAVAUX ÉCLAIRAGE PUBLIC REMPLACEMENT FOYER 0276 GIRATOIRE ZA RN89 SECTEUR 11

La commune, adhérente au SDE, a transféré sa compétence éclairage public. Le remplacement du foyer 0276 giratoire ZA RN89 - dossier 21EC462005 – secteur 11 est nécessaire. L'ensemble de l'opération est estimé à 3946,45 € TTC. La participation de la commune s'élève à 65 % de la dépense HT, soit un montant estimé à 2167,66 € HT. Le Conseil après en avoir délibéré, Approuve le dossier, **DEMANDE** au SDE 24 de réaliser les travaux au 4^{ème} trimestre 2025, **S'ENGAGE** à inscrire cette dépense au budget de la commune, **S'ENGAGE** à régler au SDE les sommes.

2025.56 ASSURER LE MOA UNIQUE – RÉHABILITATION DU PONT DES GAVARDIES

Le pont des Gavardies est mitoyen avec la commune de Beupouyet et qu'à ce titre, les 2 communes sont responsables de cet ouvrage pour 50% il est nécessaire d'entreprendre des travaux de réhabilitation du pont. Il est proposé que la commune de Beupouyet transfère temporairement sa maîtrise d'ouvrage par convention à la commune de St-Médard, le temps des travaux. Le CM **ACCEPTÉ** de signer cette convention **ACCEPTÉ** de participer à hauteur de 50% des frais engagés H.T.

M. BIALE apporte des précisions concernant ces travaux :

- des subventions du CEREMA de 60 % et une DETR de 20 % seront demandées,
- 1 arrêté permanent de circulation avec fermeture à la circulation d'une voie a été pris et affiché sur place.

2025.57 SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE POUR CRÉER UNE ZONE HUMIDE SUR LE TERRAIN C169 et C172

Demande de la directrice de l'école élémentaire la mise à disposition d'une partie du terrain cadastré C169 et C172 côté rue Henri Feytou, afin

d'y créer et observer une zone humide dans le cadre du projet éducatif pour une durée de 3 ans renouvelable. Une convention sera faite. Le CM **ACCEPTÉ** la mise à disposition d'une partie du terrain cadastré C169 et C172 côté rue Henri Feytou à l'école élémentaire.

2025.58 CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE À MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA RECONSTRUCTION DU PONT DES GAVARDIES DE L'ATD

M. le Maire présente la convention pour la reconstruction du pont des Gavardies de l'ATD 24. Il s'agit d'une mission d'assistance technique comme suit :

Étape 1 : Accompagnement en phase conception [...]

Étape 2 : Accompagnement technique en phase opérationnelle [...]

Pour un coût de : 3640 €HT

- un acompte sera établi au terme de l'étape 1, représentant 44 % du montant des honoraires, soit 1 600 €HT (1 920 € TTC)

- le solde définitif sera établi à l'issue de l'étape 2, son montant correspondant au solde de l'opération, soit 2 040 €HT (2 248 € TTC)

Le CM à l'unanimité **CHARGE** M. le Maire de signer tous les documents y afférant.

QUESTIONS DIVERSES

ÉCLAIRAGE PUBLIC

M. le Maire demande aux référents SDE de relancer pour que la délibération de 2022 soit appliquée afin que les éclairages soient éteints de 22h30 à 6h00.

MISE À DISPOSITION D'UN TERRAIN POUR LES ÉCOLES

M. E. JAUBERT propose de mettre à disposition des écoles son terrain. Ce terrain est arboré et planté d'arbres fruitiers.

POINT SUR LE PLUIH

Compte rendu de la réunion du 16/10/2025 concernant la mise en place du PLUI, il est nécessaire de créer un PADD (plan d'aménagement durable et définitif) au niveau intercommunal. Les changements d'affectation des bâtiments, les anciens corps de ferme aménagés en plusieurs logements pénaliseront à terme la quotité de droit à bâtir. Toutes les emprises au sol enlèveront des droits à construction. Est-il nécessaire de conserver le projet de la nouvelle ZA puisque cela pénalisera les constructions d'habitations ? Le bureau d'étude vient le 04/11, la commission urbanisme est invitée à assister à la réunion.

MONTANT DE LA PARTICIPATION POUR LA PROTECTION SOCIALE SANTÉ DES AGENTS

Le conseil **DÉCIDE** de rester sur sa décision (participation de 20 € mensuel) malgré retour négatif du CST (Comité Social Territorial).

[...]

PROJET D'AIRE DE COVOITURAGE DE LA CCICP

Mme COUZON explique qu'il existe une possibilité de mutualiser l'achat du panneautage des zones existantes et de faire des travaux pour aplanir afin d'obtenir des subventions. La CCICP demande si la commune veut avoir une aire de covoiturage. Le conseil **DÉCIDE** qu'il n'y a pas de besoin.

POINT TRAVAUX DE VOIRIE

Mr BIALE expose que tous les travaux de voirie ont été faits sauf la rue des Jardins. Une réunion demain soir le 29/10/2025 au trieur avec les habitants Les travaux doivent débuter la semaine 45.

VŒUX 2026

Le 03/01/2026 à 11h00 à la salle des fêtes, faire un devis chez LAPIERRE pour le buffet.

REPAS DE FIN D'ANNÉE

Le 19/12/2025 au soir, faire demande de devis sur 2 menus à Mme LATERRIERE

CCAS RÉUNION DU 21/10/2025

REPAS DES ANCIENS : Dimanche 25 janvier 2026 pour 200 personnes. Les décorations sont faites par le club des Amis.

CADEAUX 90 ANS ET PLUS : Paniers garnis type (savon, serviette, gants)

OPÉRATION BOITES DE NOËL SECOURS POPULAIRE : Renouvellement de l'opération.

ATELIER PRÉVENTION SÉCURITÉ ROUTIÈRE: Organisé par l'association AGIR 24 le 24/02/2026 à 9h00 au Trieur.

Réunion du 19 novembre 2025

2025.59 OUVERTURE ANTICIPÉE DES CRÉDITS

Le Maire, informe le CM de la possibilité de pouvoir engager certains investissements non prévus au budget de l'année précédente, en application de la réglementation en vigueur, le CM a la faculté d'autoriser le Maire à ordonnancer des dépenses en section d'investissement, à concurrence du ¼ du montant des dépenses d'investissements inscrites au budget de l'année précédente.

| | | |
|------------------------------------|-----------------------|---------------------|
| 16 - Emprunts et dettes assimilées | 64 824,38 € | 16 206,10 € |
| 204 - Subventions d'équipements | 156 000,00 € | 39 000,00 € |
| 21 - Immobilisations corporelles | 1 103 128,24 € | 275 782,06 € |
| TOTAL | 1 323 952,62 € | 330 988,16 € |

Le CM, à l'unanimité **AUTORISE** dans l'attente du vote du budget primitif 2026, le Maire à ordonnancer des dépenses en section d'investissement au titre de l'année 2026 dans la limite de ¼ du montant des dépenses d'investissements inscrites au budget de l'année 2025.

2025.60 FIXATION DES OUVERTURES DE COMMERCES LE DIMANCHE

Considérant l'intérêt pour la population de l'ouverture de ces magasins certains dimanches, **Considérant** que ce nombre de dérogations n'excède pas 5 dimanches pour l'année 2026 et qu'il n'est pas nécessaire de recueillir l'avis préalable de l'EPCI dont la commune est membre.

Pour les commerces de détail alimentaire et non alimentaire (habillement, chaussures) les dates retenues sont :

- Dimanche 5 avril 2026, dimanche de Pâques
- Dimanches 6, 13, 20 et 27 décembre 2026, veille des fêtes de fin d'année

2025.61 VENTE DE PARCELLES ZI 633 ET ZI 638

Le Maire expose à l'assemblée le projet de vendre des parcelles appartenant au domaine privé de la commune. En raison de l'intérêt général poursuivi par cette opération et que la commune va bénéficier de contreparties suffisantes, cette bande réservée servira à la création d'une route d'accès direct du rond-point de Manieux vers le bourg.

Il propose que la vente des parcelles n° ZI 633 de contenance 7a et 76 ca et n° ZI 638 de contenance 43a 35ca située au lieu-dit Manieux appartenant au domaine privé de la commune à la CCICP soit faite moyennant l'euro symbolique dont la valeur vénale est évaluée à 1 €, prix qui a été convenu avec les acquéreurs.

2025.62 ATTRIBUTION DE SUBVENTION

Demande de subvention de 2000 € de l'équipe enseignante de l'école maternelle, pour le projet de la fresque rue de la Liberté, attribuée à l'unanimité, cette subvention est inscrite au budget 2025.

2025.63 CHOIX DES OPTIONS DU DEVIS DE LA STRUCTURE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

L'école élémentaire demande une nouvelle structure, un devis de l'entreprise CIHB est proposée par la directrice de l'école élémentaire, l'option 3 est retenue à l'unanimité

- Option 1 RAV 01 3636,00 € HT
- Option 2 RAV 02 4594,00 € HT
- Option 3 RAV 03 5142,00 € HT

Un devis doit-être demandé pour la fourniture et la pose de gazon synthétique à une entreprise spécialisée pour le sol sous la structure.

QUESTIONS DIVERSES

SPECTACLE DE NOËL ÉCOLE MATERNELLE

M. le Maire présente le devis transmis par la directrice de l'école maternelle à savoir un spectacle de Noël joué par la troupe « AMC et les tontons tourneurs » pour un montant de 330 €. Le CM **APPROUVE** à l'unanimité.

CADEAUX DE NOËL POUR LES ENFANTS DE LA MATERNELLE

Demande de la directrice de la maternelle pour l'acquisition de déguisements (209 € HT), de figurines (92,90 € HT) et d'un établi (96 € HT) pour un total de 397,90 € HT. Le CM **APPROUVE** à l'unanimité.

RAPPORT SOCIAL UNIQUE

Mr le Maire fait lecture du RSU 2024. Le CM **APPROUVE** à l'unanimité.

SMBI

Le 28 novembre, une réunion a lieu concernant la rivière Isle et à son avenir où il sera question de la création d'un parlement de l'Isle qui sera constitué d'environ 30 citoyens qui se réuniront et feront des propositions pour améliorer la rivière. Les 2 délégués de St-Médard, en désaccord avec le projet ne se rendront pas à la réunion.

DEVIS DÉCORATIONS DE NOËL

M. MALARD présente le devis de FRANCE DIVERTISSEMENT concernant la location des illuminations de Noël pour un montant de 1622,20 € TTC. Le CM **APPROUVE** à l'unanimité.

Réunion du 16 décembre 2025

2025.64 PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ POUR L'EXERCICE 2025 DU SICTEU CREMPSE ET ISLE EN MUSSIDANAIS

[...], M. le Maire donne lecture du rapport d'activité du SICTEU pour l'année 2025. Le CM prend acte de cette présentation.

2025.65 DEVIS POUR LE PONT DES GAVARDIES

Devis concernant la reconstruction du pont des Gavardies :
- DGS TOP - relevé topographique et création de profils : 1 800 €HT
- INFRANEO - mission d'assistance : 29 775 €HT
- INFRANEO - mission d'investigations : 5 185 €HT
Devis approuvés à l'unanimité.

2025.66 PARTICIPATION EN SANTÉ DANS LE CADRE D'UNE PROCÉDURE DE LABELLISATION

L'ordonnance n°2021-175 du 17/02/2021 et le décret n°2022-581 du 20/04/2022 redéfinissent la participation des employeurs publics au financement des garanties de protection sociale complémentaire de leurs agents. Celle-ci devient obligatoire à compter du 01/01/2026 et ne peut pas être inférieure à 15 €

Le Maire et le conseil retiennent la labellisation et versent une participation financière de 20 € bruts par agent et par mois.

2025.67 ASSURANCE STATUTAIRE DU PERSONNEL

M. le Maire explique que les contrats d'assurance relatifs à la protection sociale des agents permettent à la collectivité employeur de s'assurer pour les risques demeurant à sa charge. Après avoir pris connaissance du contrat adressé par CNP Assurances, il est retenu à l'unanimité pour 2026

2025.68 ACQUISITION DES TERRAINS CADASTRÉS H320/H371/H373

M. le Maire fait part au conseil qu'il résulte de l'état hypothécaire que les parcelles H370 et H372 appartiennent au département de la Dordogne et ne seront pas incluses dans la vente, les parcelles concernées par la vente sont cadastrées H320, H371, H373, de ce fait, elles sont soumises à TVA pour la vente. En conséquence, le prix de 157 000 € est un prix HT ; auquel s'ajoute la TVA d'un montant de 31.400 €, soit 188 400 €TTC. Achat approuvé à l'unanimité.

2025.69 AVENANT À LA CONVENTION CADRE PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD) VALANT OPÉRATION DE REVITALISATION TERRITORIALE (ORT)

M. le Maire rappelle au CM que la convention PVD a été signée le 26/02/2021. Cet engagement dans le programme Petites Villes de Demain se traduit par 2 phases : une phase de nature stratégique concrétisée par la signature de la convention d'adhésion et une phase de définition du projet global de revitalisation qui doit aboutir à la signature d'une convention cadre valant ORT.

Le conseil à l'unanimité **APPROUVE** ce projet d'avenant à la convention cadre et **AUTORISE** M. le Maire à signer l'avenant à la convention cadre.

2025.70 DEVIS POUR AIRE DE RETOURNEMENT DE L'ACCÈS AU CIMETIÈRE

Devis concernant la création d'une aire de retournement au bout de l'accès au cimetière : COLAS : 8 427,50 €HT validé à l'unanimité.

2025.71 CONVENTION DE SOLUTION DE GESTION ÉLECTRONIQUE DES COURRIERS (GEC) « E-FLUX »

L'ATD propose la solution de gestion électronique des courriers « E-flux » qui permet de centraliser et de structurer l'ensemble des flux de courriers papiers et électroniques liés à l'activité de la collectivité. Coût de la mise en œuvre : 350€ TTC Coût de la maintenance annuelle 1 096€ TTC .Validé à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

AGRANDISSEMENT INTERMARCHÉ

M. le Maire présente le projet d'agrandissement du magasin « Intermarché » et informe le conseil que le dossier passe en commission CDAC le 15/01/2026. Le conseil émet un AVIS FAVORABLE.

VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLE

M. le Maire présente le projet de la CCICP pour végétaliser les cours d'école : Le conseil demande que :

- la partie en béton désactivé de la maternelle doit rester telle quelle,
- le remplacement des 2 catalpas par des paulownia,
- la partie devant la garderie doit rester telle quelle,
- remise en état du terrain de foot,
- plantation d'arbres aux abords du terrain de foot,
- ajouter un arbre près du bac à sable.

[...]

DEMANDE POUR LE CIMETIÈRE

Un administré a déposé une demande à la Mairie pour construire une petite chapelle sur sa concession [...] le conseil émet un avis favorable à condition que la hauteur ne dépasse pas 2 mètres croix incluse.

Réunion du 27 février 2026

2026.01 FIXATION DES TAXES LOCALES 2026

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** de retenir les taux portés au cadre II -3 de l'état 1259 COM :

Taxe foncière (bâti) : 42.75 %
Taxe foncière (non bâti) : 56.51 %
Taxe habitation : 12,96 %

2026.02 APPROBATION DU BUDGET 2026

Projet de budget primitif 2026 : fonctionnellement équilibré à la somme de 1 731 905 €, tant en dépenses qu'en recettes, investissement équilibré à la somme de 1 397 381 €, tant en dépenses qu'en recettes, le CM **APPROUVE**, à l'unanimité.

2026.03 CONVENTION SPA

Convention conclue depuis plusieurs années avec la SPA de Bergerac, pour la capture et la mise en fourrière des animaux errants. La commune s'engage à verser une indemnité sur la base de 1.05 € par habitant. Convention approuvée à l'unanimité.

2026.04 MISE À DISPOSITION DU TERRAIN ZH 170 AUX ÉCOLES

Mise à disposition par un administré de la parcelle ZH 170 aux écoles, acceptée à l'unanimité par le conseil.

2026.05 PROVISIONS POUR CRÉANCES DOUTEUSES

Le CM après en avoir délibéré, **FIXE** le montant de la reprise de provisions à 478,61 €. **AUTORISE** l'émission d'un mandat au compte 6817 « dotation aux provisions pour dépréciation des actifs circulants » pour un montant de 478,61 € ; **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026.

2026.06 ADHÉSION AU SDE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND PÉRIGUEUX – ÉCLAIRAGE PUBLIC DES ZAE

M. le Maire expose que la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux (délibération du 26/09/2024) a sollicité son adhésion afin de transférer au syndicat la compétence Éclairage Public des parcs d'activités

(ZAE). Le conseil **APPROUVE** l'adhésion du Grand Périgueux au SDE 24.

2026.07 RAPPORT D'ACTIVITÉ POUR L'EXERCICE 2025 DU SICTEU MUSSIDAN - ST FRONT DE PRADOUX - ST MÉDARD DE MUSSIDAN

M. le Maire donne lecture du rapport d'activité du SICTEU pour 2025.

2026.08 RAPPORT D'ACTIVITÉ POUR L'EXERCICE 2025 DU SIGF BEAUPOUYET – MUSSIDAN - ST MÉDARD DE MUSSIDAN

M. le Maire donne lecture du rapport d'activité du SIGF de l'année 2025.

2026.09 RAPPORT D'ACTIVITÉ POUR L'EXERCICE 2025 DU SIVOS

M. le Maire donne lecture du rapport d'activité du SIVOS de l'année 2025. Le conseil municipal prend acte de cette présentation.

2026.10 CONVENTION DEMAIN FAISANT

M. le Maire rappelle à l'assemblée que l'association « DEMAIN FAISANT Ateliers et Jardins » effectue l'entretien :

- du rond-point de la RD6089 entre la caserne des pompiers et Super U.
- les abords de la zone artisanale des Mauries.
- les abords du bassin de rétention

La commune s'engage à lui verser une subvention de 3 400 € par an., convention approuvée à l'unanimité

2026.11 CHOIX DES OPTIONS DU DEVIS POUR LE TERRASSEMENT POUR LA PLATEFORME DU CIRQUE

M. le Maire présente à l'assemblée les devis du terrassement pour la plateforme pour l'implantation du cirque

- Devis TOULON 25 508,00 € HT
- Devis LAURIERE 56 313,60 € HT

Mme Isabelle GROS sort de la salle

Le CM à l'unanimité **APPROUVE** le devis de l'entreprise TOULON pour un montant de 25 508,00 € HT

QUESTIONS DIVERSES

CONVENTION CIRQUE

M. le Maire présente le projet de convention de mise à disposition du terrain pour l'implantation d'une école de cirque. Le conseil demande une réduction sur les adhésions pour les enfants de la Commune. [...]

Réunion du 20 mars 2026

Sous les présidences respectives de M. Michel FLORENTY, Maire, et de Fernand CASTAING, en qualité de doyen de l'assemblée, les résultats sont donnés suite aux élections du dimanche 15 mars 2026

La liste conduite par M. Alexandre BRETEL - tête de liste « Avançons ensemble pour St Médard » - a recueilli 642 suffrages et a obtenu 19 sièges. Par conséquent, Michel FLORENTY après avoir indiqué que c'est la dernière fois qu'il a pris la parole en tant que Maire de Saint-Médard-de-Mussidan cède la présidence du CM au doyen de l'assemblée, à savoir Fernand CASTAING, en vue de procéder à l'élection du Maire. Fernand CASTAING désigne Sorenza COULY benjamine du CM comme secrétaire. Il est procédé à l'appel nominal des membres du CM.

Fernand CASTAING dénombre 19 conseillers régulièrement présents et constate que le quorum est atteint.

2026.12 ÉLECTION DU MAIRE

2 assesseurs : Jean-François MALARD et Cédric GUILLOT acceptent de constituer le bureau. Fernand CASTAING propose et enregistre la candidature de Alexandre BRETEL.

Chaque conseiller dépose son bulletin dans l'urne. Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence du benjamin et du doyen de l'assemblée. Fernand CASTAING proclame les résultats : M. Alexandre BRETEL ayant obtenu la majorité des voix (18), a été proclamé maire.

2026.13 ÉLECTION DES ADJOINTS

Le CM détermine le nombre des adjoints au maire et décide à l'unanimité de maintenir 5 postes d'adjoints (≤30 % effectif total)

Une seule Liste : MALARD Jean-François

TABLEAU DEFINISSANT L'ORDRE DU CONSEIL MUNICIPAL (page suivante)

2026.14 DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le CM à l'unanimité des présents, **DÉCIDE** de donner délégation au Maire, pour la durée de son mandat.

2026.15 FIXATION DES INDÉMNITÉS DES ÉLUS

Le CM à l'unanimité **DÉCIDE** que le montant des indemnités de fonction des adjoints est, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée fixé aux taux suivants : 21.38 % de l'indice brut terminal de la fonction publique pour chaque adjoint **DECIDE** que les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point, payées mensuellement, inscrites au budget communal.

[...] RÉCAPITULATIF DES INDEMNITÉS

POPULATION : 1649 (Population de référence au 01/01/2023 en vigueur à compter du 01/01/2026)

Indemnité (allouée en % de l'indice brut de terminal de la fonction publique) : Maire : 55,7 % Adjoints : 21,8 %

Indemnité du maire + total des indemnités des adjoints correspond à la totalité de l'enveloppe globale.

2026.16 ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU SDE 24

Délégués titulaires : MALARD Jean-François - AUTIER Stéphane
Délégués suppléants : LAPIERRE Cédric - CANY Jean-Mickaël

2026.17 ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU SMAEP

Délégués titulaires : BRETEL Alexandre - CASTAING Fernand
Délégués suppléants : MALARD Jean-François - FARGEOT Serge

2026.18 ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU SICTEU CREMPSE ET ISLE EN MUSSIDANAIS

Délégués titulaires : BRETEL Alexandre - GUILLOT Cédric - AUTIER Stéphane
Délégués suppléants : TRIMOULET Quentin - VERGNAUD Mireille

2026.19 ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU SIGF - ST MÉDARD - BEAUPOUYET

Délégués titulaires : MALARD Jean-François - AUTIER Stéphane - FARGEOT Serge

2026.20 ÉLECTION DES DÉLÉGUÉES AU SIVOS

Déléguées titulaires : DUBOË Stéphanie - Suppléante : COULY Sorenza

2026.21 DÉLÉGUÉS ÉLUS AU SMBI

Délégués titulaires : MALARD Jean-François - CASTAING Fernand

SYNDICATS :

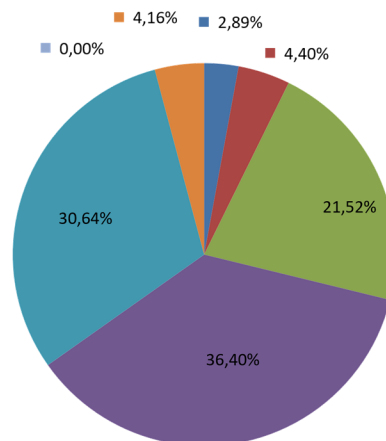
SMO DFCI - Syndicat Mixte Ouvert Défense de la Forêt Contre les Incendies
SDE 24 - Syndicat Départemental d'Energies 24
SMAEP - Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable
SICTEU - Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitements des Eaux Usées
SIGF - Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière
SIVOS - Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire - Transport scolaire
SMBI - Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle
SMD3 - Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne
SMIVI - Syndicat Mixte Interdépartemental de la Vallée de l'Isle

BUDGET 2026

Le budget s'équilibre
à 1 731 905 €

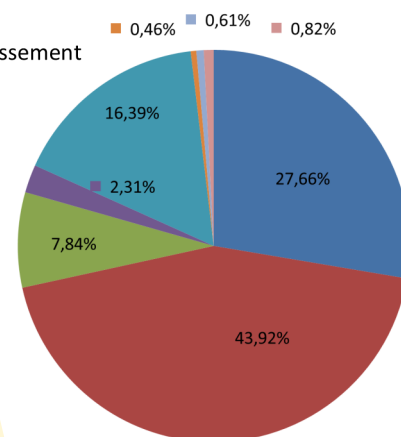
RECETTES

- Excédent antérieur reporté
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Fiscalité locale
- Dotations, subventions
- Autres produits de gestion
- Produits financiers



DÉPENSES

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Virement à la section d'investissement
- Autres charges de gestion
- Charges financières
- Dotations aux provisions
- Amortissements



POINT SUR LES TRAVAUX

- AGRANDISSEMENT DU LOCAL COMMUNAL :

Chape coulée, pose des portails à venir, réflexion sur l'énergie en cours. Déménagement du préfabriqué envisagé après travaux.

- **PRÉFABRIQUÉ** : Tri important à faire et devis à établir pour sa démolition.

- **JEU POUR ENFANTS (ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE)** : Structure montée

- **ESPACE ÉCOLE DE CIRQUE** : Projet en préparation (visite réalisée), travaux de terrassement prévus en juillet, sécurisation et délimitation du site en cours.

- **RUE DES JARDINS** : Réparations prévues (trottoirs, clôtures). Problèmes de sécurité signalés : plusieurs projets sont à l'étude, une expérimentation sera faite pour valider le choix définitif. Une réunion publique sera à organiser.

- **PONT DES GAVARDIES** : Travaux reportés à l'été 2027 (attente des dernières études et des demandes d'aides).

- **PISTES DFCI** : Visite réalisée, intervention prévue sur la piste MEDMU05, reprise à étudier pour la MEDMU06, corrections de marquage en cours.

- **ÉCLAIRAGE PUBLIC (SDE)** : Visite avec le responsable Mr DENECHAU, remise en place de 2 candélabres au rond-point de Super U, ajustement de certains points lumineux, campagne de remplacement des lampes sodium à venir avec évaluation des besoins.

- **TOITURE DU RESTAURANT** : Remplacement des tuiles nécessaires, devis en cours.

- **ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX** : Travaux en cours.

- **VOIRIE** : Mise en place d'un phasage, sollicitation de l'ATD pour leur expertise.

- **ATELIERS MUNICIPAUX** : Organisation du rangement des ateliers municipaux.

- DEMANDES ET ACTIONS DIVERSES :

Entretien des routes (fauchage raisonné priorisant la sécurité).

Problèmes ponctuels à traiter : ruisseau ; fossés (programmation d'une réunion avec un responsable du Conseil départemental de la Dordogne et reprofilage à prévoir, rue des Chauzeys) ; chemins à reprendre (phasage à prévoir), accès privés (demande au propriétaire d'un élargissement d'entrée (rue de Manieux).

Candidature au Label « Villes et villages Fleuris »



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

DOSSIER DE CANDIDATURE - VILLES ET VILLAGES FLEURIS

COMMUNE DE SAINT-MÉDARD DE MUSSIDAN



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

C'est toujours un réel plaisir de vous retrouver à travers ce bulletin pour partager avec vous l'évolution de nos actions. Nous avons le plaisir de vous annoncer que notre charmant village participera au concours du label « Villes et Villages Fleuris », avec l'objectif d'obtenir une première fleur.

Cette démarche est une façon de remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui contribuent, chaque jour, à faire de notre commune un lieu agréable à vivre.

Votre implication, votre sens du civisme et le soin que vous apportez à votre environnement y jouent un rôle essentiel.

Par ailleurs, nous poursuivons nos efforts d'embellissement, et d'adaptation de l'entretien des surfaces enherbées et des couvre-sols. De nouveaux projets sont à l'étude. La commune a d'ores et déjà obtenu une récompense par le Département pour l'aménagement des espaces verts intergénérationnels, ce qui vient saluer la qualité du travail engagé et encourager la poursuite de ces initiatives.

Concernant la mise en place des panneaux, initialement prévue pour la fin de l'année dernière, celle-ci a été retardée en raison d'un problème avec notre imprimeur. Nous espérons pouvoir concrétiser ce projet ces prochains mois.

Nous vous souhaitons un très bel été. Profitez des petits fruits de saison (framboises, cassis...) en attendant les récoltes à venir. Régalez-vous et prenez soin de vous.

La commission embellissement



Mention spéciale décernée à Saint-Médard-de-Mussidan
Prix pour son Espace de Convivialité et de Biodiversité

FOCUS : CAGETTE

Suite au changement de l'équipe municipale, la plateforme Cagette a été mise en pause pendant quelques distributions.

Le manque de bénévoles et le nombre limité de commandes amènent à s'interroger sur la suite.

Ce service reste toutefois considéré comme utile pour les habitants et joue un rôle important dans le soutien aux producteurs locaux.

Les distributions reprennent tous les 15 jours à partir du 24 avril 2026, de 17h30 à 18h30, et ce jusqu'au 3 juillet. Cette période permettra de faire un point à cette date. Si la fréquentation et la mobilisation ne sont pas suffisantes, la Cagette devra être arrêtée.

Les commandes ouvriront 10 jours avant chaque distribution et se clôtureront le jeudi à 23h59, comme auparavant (sauf cas particuliers, par exemple pour la ferme de Paufy).

L'objectif est également de continuer à enrichir l'offre en trouvant de nouveaux producteurs. Toute idée ou contact peut être partagé avec plaisir.

Par ailleurs, des bénévoles sont toujours recherchés pour assurer le bon fonctionnement des distributions.

Au plaisir de vous retrouver bientôt

L'équipe Cagette



Cagette.net



Pour la fête des pères, pensez à Cagette, le marché de producteurs locaux : une mine d'idées cadeaux authentiques et gourmandes, entre savons artisanaux, élixirs, paniers garnis et délicieuses douceurs à offrir (ou à partager) !

VIE PRATIQUE

CHIENS EN FORÊT : RÉGLEMENTATION ET PROTECTION DE LA FAUNE SAUVAGE

Toute l'année, les chiens doivent rester sous contrôle en forêt et ne pas s'éloigner à plus de 100 mètres. Entre le 15 avril et le 30 juin, ils doivent obligatoirement être tenus en laisse en dehors des allées (routes, chemins, sentiers).

Ces règles visent à protéger la faune sauvage, surtout pendant la période de reproduction, en évitant que les chiens ne perturbent ou attaquent les animaux. Le non-respect est sanctionné par une amende de 135 €.

Enfin, il est interdit de nourrir ou d'approcher les animaux sauvages : il faut les observer sans les déranger pour préserver leur comportement naturel..

SÉNIORS

CONDUITE SÉNIORS

Le mardi 14 octobre 2025, la commune et le CCAS de Saint Médard de Mussidan ont organisé, avec l'association AGIR abcd, une journée dédiée à la conduite des seniors. Les participants ont pu réviser le code de la route lors d'une intervention de qualité, marquée par une présentation claire et des échanges dynamiques.



CASSIOPÉA

La prochaine séance est prévue le **vendredi 11 septembre** à 14h30 à la salle du Trieur sur le thème du **sommeil**.

(Plus d'information sur Panneau Pocket)

ENFANCE / JEUNESSE

CONGÉ DE NAISSANCE SUPPLÉMENTAIRE POUR LES DEUX PARENTS

La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026 crée un congé de naissance supplémentaire pour les deux parents. Pour chaque naissance ou adoption, chacun pourra bénéficier d'un congé indemnisé de 1 à 2 mois. La mesure entrera en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2026.

www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A18750

ASSISTANTS MATERNELS

La liste des assistants maternels de la commune est mise à jour sur le site internet.

>> ACCUEIL / ENFANCE JEUNESSE / ASSISTANTS MATERNELS

ESPACE MINEURS

« Espace Mineurs » est un tchat confidentiel pour les moins de 18 ans confrontés à des violences, au cyberharcèlement ou à des risques en ligne, que ce soit à l'école, à la maison, dans la rue ou sur les réseaux sociaux. Accessible 24h/24 et 7j/7, il offre écoute, conseils, soutien et ressources de prévention adaptées aux jeunes.

>> ACCUEIL / ENFANCE JEUNESSE / DISPOSITIFS JEUNES

SOCIAL / SANTÉ

NOËL SOLIDAIRE - SECOURS POPULAIRE MUSSIDAN

Depuis 2 ans, le CCAS invite chacun à préparer des boîtes cadeaux destinées aux petits comme aux grands, afin de les offrir aux bénéficiaires du Secours Populaire. En période de fêtes, le plaisir de donner et la joie de recevoir une surprise restent toujours précieux. La collecte de 2025 a été légèrement en baisse, bien que 48 boîtes cadeaux ont été confectionnées.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre générosité !



NOUVEAUX COURRIELS DE L'ASSURANCE MALADIE : VIGILANCE FACE AUX FRAUDES

À partir d'avril, l'Assurance maladie modifie la présentation de ses courriels pour les rendre plus lisibles et permettre aux assurés de reconnaître plus facilement les messages officiels, tout en appelant à la vigilance face à l'augmentation des tentatives de fraude.

Les nouveaux courriels comporteront plusieurs éléments distinctifs : un expéditeur clairement identifiable avec le logo en haut à gauche, une structure plus lisible grâce à des intertitres en bleu, un bloc bleu en bas pour accéder directement aux services en ligne, ainsi que des liens visibles pour télécharger l'application Compte ameli via l'App Store ou Google Play.

Pour vérifier l'authenticité d'un message, il doit provenir d'une adresse se terminant par : @app.assurance-maladie.fr / @assurance-maladie.fr / @info.ameli.fr / @ameli.fr

Il est envoyé au nom de « Votre Assurance maladie ».

L'organisme ne demande jamais par courriel d'identifiants, de codes de



Un message évoquant une urgence, un formulaire de données personnelles ou une nouvelle carte Vitale à commander est frauduleux.

3133, LE NOUVEAU NUMÉRO NATIONAL POUR SIGNALER UNE SITUATION DE MALTRAITANCE

Le **3133** est le nouveau numéro national, en place depuis le 1er mars 2026, pour signaler des situations de maltraitance envers des adultes vulnérables (personnes âgées, handicapées ou en précarité). Il remplace le 3977. Il permet de signaler ou demander conseil face à différents types de maltraitance (physiques, psychologiques, sexuelles, financières, matérielles ou institutionnelles), même en cas de doute.

Ce service est **gratuit**, accessible **7 jours sur 7**, de **9 h à 20 h**.

3133 LE NUMÉRO CONTRE LES MALTRAITANCES

VIE ÉCONOMIQUE / EMPLOI

LE CLUB D'ENTREPRISES ISLE VERN SALEMBRE

Vous êtes une entreprise, un artisan, un commerçant du territoire ? Vous souhaitez participer à la dynamique économique du territoire, créer du réseau ? N'hésitez pas à venir découvrir le Club d'Entreprises lors de leurs rencontres tous les derniers jeudis du mois à partir de 18h30. Disponible sur www.clubivs.fr

>> ACCUEIL / VIE ÉCONOMIQUE / ARTISANS, COMMERCES, ENTREPRISES

HABITAT

HANDICAP : FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT

Le site Mon Parcours Handicap lance une rubrique dédiée au logement pour aider les personnes en situation de handicap dans leurs démarches : trouver, adapter ou conserver un logement. Elle propose des informations claires sur les aides, le logement social, les solutions d'habitat adaptées et l'accompagnement à domicile. Conçue avec des professionnels et des personnes concernées, cette rubrique offre des ressources fiables et accessibles.



CHÈQUE ÉNERGIE 2026

Le chèque énergie aide les foyers modestes à payer leurs dépenses d'énergie. Attribué une fois par an par logement, il est envoyé par courrier ou en version dématérialisée. Si vous êtes éligible et ne l'avez pas reçu, vous pouvez en faire la demande du 1er avril au 31 décembre 2026 sur le site du chèque énergie.

>> **ACCUEIL / ENVIRONNEMENT / LOGEMENT / LOGEMENT / HABITAT**

LOYERS IMPAYÉS : UN NUMÉRO VERT POUR VOUS ACCOMPAGNER

En cas de difficultés pour payer votre loyer, l'Agence nationale pour l'information sur le logement (Anil) recommande d'agir rapidement et d'en parler à votre propriétaire.

Un numéro vert gratuit, SOS loyers impayés (**0805 16 00 75**), est disponible du lundi au vendredi pour informer locataires et propriétaires sur les aides, démarches et solutions possibles.

>> **ACCUEIL / ENVIRONNEMENT / LOGEMENT / LOGEMENT / HABITAT**

@ ÉCHO DE LA COMMUNE

Afin de mieux vous informer et de rester connectés à la vie de notre commune, plusieurs moyens de communication sont à votre disposition :



>> notre site internet : <https://stmedarddemussidan.fr>



>> l'application **Panneau Pocket**, gratuite et sans inscription, qui permet de recevoir toutes les actualités de notre commune ainsi que celles de la communauté de communes



>> et depuis le mois de mars, **notre page Facebook Mairie de Saint Médard de Mussidan** pour suivre l'actualité, les événements et les informations pratiques en temps réel.

Et bientôt sur Instagram !



BIEN VIVRE À ST-MÉDARD !



Comme chaque année, le repas des aînés a permis de partager un moment chaleureux et convivial autour d'une belle table.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette journée : préparation du repas, installation de la salle, décorations*, service, rangement et toutes les petites tâches indispensables à la réussite de cet événement.

Cette édition avait une saveur particulière puisqu'elle marquait le dernier repas des + de 70 ans organisé par l'équipe municipale de Michel FLORENTY, maire, avec l'ensemble des conseillers municipaux et le CCAS conduit par Ghislaine COUZON.

*Les décorations de table ont été réalisées par le Club des Amis.



Qu'est ce qu'un Centre Communal d'Action Social ?

Un CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est un service de la mairie qui aide les habitants en difficulté.

Il peut, par exemple :

- accompagner les personnes âgées ou handicapées
- soutenir les familles en difficulté financière
- aider à accéder à des aides sociales ou à des services (logement, alimentation, etc.)

En résumé : le CCAS est un point d'aide local pour accompagner les habitants dans leurs besoins sociaux.



COLIS AUX PLUS DE 90 ANS

Chaque année, le CCAS a le grand plaisir d'offrir, à domicile, un colis gourmand aux habitants de St Médard de Mussidan de plus de 90 ans.

Le **CCAS** vous informe qu'une **permanence** est assurée le **mardi de 9h à 12h, sans rendez-vous**. Les autres jours, ainsi que pendant les vacances scolaires, l'accueil se fait uniquement sur rendez-vous.

VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes souhaite adresser un grand merci à l'ensemble des bénévoles qui, tout au long de l'année, s'investissent avec énergie et bonne humeur pour faire vivre notre commune à travers de nombreuses manifestations.

Grâce à vous, chaque événement est un succès et un moment de convivialité partagé.

Nous vous donnons rendez-vous pour la **fête locale** qui se déroulera **les 12, 13 et 14 juin**, avec notamment le traditionnel feu d'artifice le 13 juin, accompagné d'un marché gourmand, d'un karaoké et de nombreuses autres animations.

Nous poursuivrons ensuite avec **l'assemblée générale qui aura lieu le 26 juillet**, suivie du repas des bénévoles.

À la rentrée, retrouvez-nous pour la **foire d'automne le 27 septembre**, puis pour le **repas sur le thème des années 80 le 24 octobre**. Enfin, nous terminerons l'année avec le **marché de Noël le 12 décembre**.

Le Comité des Fêtes rappelle que toutes les personnes souhaitant rejoindre l'association sont les bienvenues. Pour cela, nous vous invitons à participer à l'assemblée générale du 26 juillet, moment idéal pour découvrir nos actions et échanger avec les membres.

Encore merci à tous pour votre engagement et votre soutien !

ASSOCIATION ST MÉDARD DE FRANCE

Cette année est une année importante pour notre association : nous recevons **les St Médard de France à St Médard de Mussidan les 20 et 21 juin 2026**. Douze associations : la Charente, la Côte d'Or, les Côtes d'Armor, la Haute Garonne, le Gers, la Gironde, l'Ille et Vilaine, l'Indre, la Vendée, le Lot, les Deux-Sèvres feront le déplacement à St Médard de Mussidan.

Le samedi à 12h aura lieu un marché gourmand avec les produits des Régions de France, marché ouvert à tous avec animations diverses sur la journée : bandas, danse en ligne, présence de l'union musicale de Mussidan et Las Belutas dau Canto.

Nous vous attendons nombreux!

L'Assemblée Générale de notre Association s'est tenue les 2-3 mai à Saint-Médard en Vendée. Une visite guidée très intéressante de l'Abbaye Royale de Nieul sur l'Autise nous a été proposée.

Puis nous irons à St Médard en Jalles en Gironde pour le Conseil d'Administration en octobre.



AGENDA

Judi 11 juin :

Commémoration des fusillés du 11 juin 1944

Vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 juin :

Fête communale

Judi 18 juin :

Commémoration de l'appel du 18 juin

Vendredi 19 juin et samedi 20 juin :

On the Moon Again » Astro 24

Samedi 20 juin :

Fête des St Médard de France et de St Barnabé

Mardi 14 juillet :

Fête nationale

Vendredi 7 ou samedi 8 août :

les Nuits des Étoiles

Vendredi 11 septembre :

Séance Cassiopéa sur le Sommeil

Dimanche 27 septembre:

Grande foire de l'Automne + 3ème Rando « Pétarou »

Samedi 24 octobre :

Repas Années 80 (comité des fêtes)

Mercredi 11 novembre :

Commémoration de l'Armistice

Samedi 12 décembre :

Marché de Noël (Comité des fêtes)

CÉDELART

L'année 2025-2026 a été une période très faste en matière de créativité pour l'association Cédelart.

Grâce à la municipalité dynamique et accueillante de St Médard de Mussidan, Cédelart est bien installé dans le paysage culturel.

Le bilan moral et financier reflète de manière positive l'essor de Cédelart.

Merci à vous tous.

Président : Daniel PAGNON

Trésorière : Françoise PAGNON



Tous les mercredis, à la salle des associations, de 15h à 17h (débutants et confirmés)

ASTRO 24 DU MUSSIDANAIS

Si vous vous intéressez au ciel et à l'espace, n'hésitez pas à rejoindre Astro24 du Mussidanais (Astro24M), un club d'astronomes amateurs créé en 2016 à St-Médard mais dont les membres viennent aussi des alentours (Montpon, Bourgnac, Neuvic...). L'effectif est d'une dizaine/quinzaine de membres chaque année.

Nos travaux se répartissent entre deux activités principales : d'une part des réunions, les jeudis soirs environ toutes les 4 semaines (selon la lunaison) à la salle Le Trieur, où nous abordons différentes connaissances et compétences en astronomie, par exemple les constellations du ciel de la saison, la mécanique céleste, l'utilisation des télescopes, etc...

Et d'autre part des observations du ciel le vendredi ou samedi soir (selon météo et pas quand la Lune est pleine ou presque) aussi bien à l'œil nu, pour les constellations ou les passages de satellites, qu'avec nos télescopes pour les planètes, comètes, amas d'étoiles, nébuleuses ou galaxies. Par ailleurs, nous organisons aussi des sorties vers des sites d'astronomie, comme le radiotélescope de Nançay, la Cité de l'Espace, Vulcania (et son planétarium) ou l'observatoire GAP47...

Fidèles à notre vocation d'éducation populaire, nous ouvrons aussi nos activités au public, notamment une fois par mois pour notre soirée d'observation, en début de lunaison. Et nous participons localement aux grands rendez-vous nationaux comme « On the Moon Again » (19 ou 20 juin), les Nuits des Étoiles (7 ou 8 août), avec une centaine de participants, la Fête de la Science ou Le Jour de la Nuit (9 ou 10 octobre) pour alerter le public sur le problème de la pollution lumineuse, ainsi que pour les phénomènes remarquables quand il s'en produit comme la prochaine grande éclipse partielle de Soleil du 12 août.

astro24m.forumactif.org

Contact : Michel Favret 05.53.81.00.06



Photos © Astro 24M

CLUB DES AMIS

Le Club des Amis est une association conviviale où l'on se retrouve chaque jeudi après-midi pour partager des moments de jeux, de détente, de créativité et d'échanges dans la bonne humeur.

Ces rencontres sont aussi l'occasion de célébrer ensemble des événements importants, comme récemment l'anniversaire de Josiane MULLER, qui a soufflé ses 79 bougies entourée des membres du club.

Le Club des Amis continue d'accueillir toutes les personnes souhaitant partager un moment chaleureux et amical.



ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT

La lutte contre le frelon asiatique.

RECHERCHE BÉNÉVOLES

Vous voulez lutter pour une cause environnementale près de chez vous ?

Vous vous déplacez en binôme chez les particuliers ou professionnels de votre commune pour détruire les nids de Frelons Asiatiques. Vous êtes formés; le matériel de destruction et de sécurité est fourni ; vous êtes assurés ; les frais de route sont remboursés ; pas d'horaires imposés. Les destructions se font sur 6 mois environ. Un bon repas en fin de saison est offert.

Contactez-nous au 06 02 26 69 90 - Ecopôle, 9 route de St Seurin de Prats 24230 VÉLINES



SMTT

Le club de tennis de table du village compte maintenant 90 licenciés (de tous âges et niveaux).

La fête du ping organisée par le club pour ses membres, futurs membres et les proches aura lieu le samedi 27 juin à la salle des sports de St Médard.

Plus d'informations : tennisdetable24400@gmail.com

Olivier PIEYRE: 06 07 58 04 03

Site internet et page Facebook du SMTT.

JOURNÉE FÉMININE

- DIMANCHE 14 JUIN 2026 -

EN DORD  GNE



Ouverte à toutes les féminines de plus de 12 ans !
+ d'infos sur Panneau Pocket

FÊTE DES GOSSSES

C'est avec une immense joie (et beaucoup de fierté) que l'association a fait un don de 2700€ aux écoles en début d'année et que nous espérons pouvoir faire un don plus important en cette fin d'année scolaire.

Nous avons malheureusement dû annuler notre participation au vide grenier par manque de bénévoles sur le stand de crêpes. Mais nous n'avons pas pour autant dit notre dernier mot ! Une opération madeleines Bijou a été menée en avril et objets personnalisés durant le mois de mai.

Nouveauté cette année, nous avons choisi un objet par classe afin de mettre davantage en avant les dessins de chaque enfant. Dans la continuité du travail réalisé en classe sur l'écologie, nous avons proposé une gourde et espérons que les parents auront apprécié cette démarche de changement.

Actuellement, des tickets de tombola sont en vente, n'hésitez pas à tenter votre chance ! Pour clôturer cette année scolaire, les membres du bureau seront ravis de proposer un espace de jeux et d'activités pour les élèves sur le parking de la salle des fêtes après le spectacle qu'ils donneront le mardi 30 juin en fin d'après-midi. Une restauration (barquettes de frites, assiettes de charcuterie et de fromage ainsi que des glaces de la ferme) sera proposée. Si vous souhaitez venir partager un moment convivial avec nous, n'hésitez pas à nous contacter au 06.77.98.92.66 (Lorlane) pour vous inscrire.

On vous dit à la rentrée prochaine pour de nouvelles aventures !

PS : L'association remercie le Petit Théâtre de Maurens pour son don, ainsi que le comité des fêtes pour son soutien.



RUGBY CLUB MUSSIDANAIS (RCM)

Le Rugby Club Mussidanais a vécu une très belle saison dans l'ensemble de ses catégories.

L'équipe Réserve a confirmé sa régularité avec un nouveau titre de terroir et un très beau parcours régional.

L'équipe A décroche également un titre et la montée en Fédérale 3 après une saison pleine de caractère.

Les Fées No Men, désormais engagées à XV, ont réalisé une saison remarquable avec 12 victoires en 14 matchs, une 3e place d'Aquitaine et une qualification en championnat de France.

Les Juniors, Cadets, Cadettes et U14 ont obtenu de très bons résultats, avec notamment plusieurs qualifications en phases finales et un nouveau bouclier de terroir pour les Cadets et les Cadettes.

L'École de Rugby continue également sa progression, avec une belle 2^{ème} place départementale pour les U12 et une saison encourageante pour toutes les catégories.

Retrouvez le détail complet des résultats et de la saison sur le site internet de la commune- rubrique ASSOCIATIONS



L'Union Musicale de Mussidan remercie chaleureusement l'ensemble des musiciens, élèves, bénévoles, partenaires et spectateurs qui contribuent à faire vivre la musique sur notre territoire et vous donne rendez-vous lors de ces prochaines manifestations.



Nous sommes, une association de jeux de société moderne qui à pour but de partager des moments ludiques et conviviaux autour de différents jeux, de réflexion, stratégie, cartes, coopératif et autres

Retrouvez nous à partir de 19h30 deux fois par mois à la maison des associations, salle du Trieur, rue Piqueynat à St Medard de Mussidan

 L'Isle O Joueurs  @lisleojoueurs

UNION MUSICALE

L'Union Musicale de Mussidan poursuit une année riche en musique, en partage et en projets.

Les concerts de Sainte-Cécile puis le traditionnel Concert de Printemps ont une nouvelle fois rassemblé un large public venu applaudir les musiciens et leur chef d'orchestre.

Ces événements incontournables ont permis de mettre en valeur le travail réalisé tout au long de l'année par les différents ensembles et de partager des moments conviviaux autour de la musique.

La saison se poursuivra prochainement avec plusieurs dates importantes :

- le concert de Neuvic, le 7 juin ;
- la participation aux festivités des Saint-Médard de France à Saint-Médard-de-Mussidan le 20 juin ;
- les auditions de fin d'année des élèves, le 27 juin à la Salle Aliénor à 9H, moment privilégié pour découvrir les progrès et le talent des jeunes et moins jeunes élèves.

À cette occasion, l'Union Musicale ouvrira également les pré-inscriptions pour la saison prochaine. L'école de musique continue de développer son offre pédagogique avec l'ouverture d'une nouvelle classe d'accordéon, venant compléter les instruments déjà enseignés au sein de l'association.

Du côté des écoles ...

Les élèves de l'école élémentaire ont participé à la commémoration de l'Armistice de la guerre de 1914-1918. À cette occasion, ils ont confectionné des bleuets, interprété *La Marseillaise* et lu un texte en hommage aux Bleuets.



FORMATION FRI FOR MOBERRI

Les enseignantes de la maternelle et certains agents du périscolaire ont participé à une journée de formation destinée aux enfants de 3 à 6 ans autour du programme «Vivre-ensemble Fri For Mobberri» (*libéré du harcèlement en danois*).



Ce dispositif vise à renforcer les compétences psychosociales des enfants et à agir sur les dynamiques de groupe afin de prévenir durablement le harcèlement scolaire. Il s'appuie sur quatre valeurs essentielles : la tolérance, le respect, la bienveillance et le courage.

Une demande de mallette pédagogique a été effectuée et nous espérons pouvoir prochainement mettre en place ce programme au sein de notre école.

REMERCIEMENTS

La commune remercie chaleureusement Jean-Claude MICHAUD, de la scierie des Bessinaudes à Saint-Médard-de-Mussidan, pour sa générosité et son soutien fidèle aux projets des écoles.



Grâce au bois offert, une cabane de rangement pour le matériel de sport a pu être réalisée à l'école élémentaire par les agents techniques.

EXTRAITS DES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS DES ECOLES

L'intégralité des comptes-rendus des conseils sont disponibles sur notre site internet ENFANCE-JEUNESSE - VIE SCOLAIRE.

Conseil d'école du 10 mars 2026

Ecole maternelle

BILAN DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

- **PROJET CONTES**: chaque période est dédiée à un personnage [...]
 - Un **classeur de vocabulaire** est mis en place qui suivra les élèves de la PS jusqu'à la fin du cycle.
 - **Sorties forêt** pour l'observer aux différentes saisons [...]
 - 25/11 : bal traditionnel avec Les Lèches
 - 19/01 : jeux d'opposition au dojo de Coulounieix (MS/GS).
 - **NOËL À L'ÉCOLE** : Remerciements à la Mairie pour le spectacle de marionnettes « Il était une fois un arbre », conte écologique sur l'histoire d'un artiste et d'un pommier déraciné. Très apprécié par les enfants, car avec la prédominance des écrans, ils n'ont pas souvent l'occasion de voir du spectacle vivant et surtout des marionnettes.
 - Représentation des danses apprises pour la rencontre **bal traditionnel** devant les parents, le Père Noël est venu apporter des cadeaux (offerts par la Municipalité que nous remercions) = déguisements pour tous, un établi pour les PS, des personnages de châteaux forts pour les MS/GS. Le Père Noël a aussi distribué un livre pour chacun (financés par la coopérative scolaire de l'école maternelle).
- Nous avons confectionné des craquelins et des pains d'épices pour le **marché de Noël** organisé par Fête des gosses. Les élèves du dispositif Ulis ont lu un album de Noël. Occasion d'échanges (chants) et de courriers.
- **ECOLE ET CINÉMA** : 1e séance le 13/11 (MS/GS) : série de courts-métrages « le rêve de Sam ». Séance en mars (PS) « Les petites casseroles » série de courts métrages d'animation sur la différence, les difficultés à surmonter ses peurs); (MS/GS) « Neige et les arbres magiques » sur la préservation de l'environnement, l'envie de découvrir le monde; Projection « La baleine et l'escargote » pour les 2 classes.
 - **SÉANCES D'APC** : Ms et GS qui rencontrent des difficultés passagères, qui ont besoin de reprendre en petit groupe et de manière personnalisée des notions qui leur posent problème en classe.
 - **SEMAINE DE LA MATERNELLE** : organisée par la DSDEN 24 afin de

promouvoir l'école Maternelle et les différentes activités et projets qui y sont réalisés, les parents, les élus et le personnel des structures de la petite enfance ont pu observer un temps de classe

LIAISON GS/CP : défi maths le 30/01, envoi de cartes de vœux des CP aux GS qui leur ont répondu en retour ; échanges sur les danses traditionnelles, les 2 classes ont appris des danses.

USEP : rencontre jeux collectifs (mars) aux Lèches, rencontre orientation à Tocane (mai), randonnée contée à Beaupouyet le 23/06.

FRESQUE : Nous remercions la municipalité pour la subvention de 2000€ pour financer une partie de ce projet. Le devis de l'artiste: 2664€, les transports: entre 1000€ et 1400 €. La propriétaire du mur participera à hauteur de 1000€, le reste sera financé par la coopérative scolaire. La peinture du mur pour le fond de la fresque sera offerte par M. Dupeyrat (parent d'élève) et réalisée par M. Grassi (parent d'élève) que nous remercions.

SOIRÉE CONTES AVEC NUIT À L'ÉCOLE (19 juin) : le projet est soumis au passage de la commission de sécurité pour valider une autorisation à occuper les locaux sur un temps de sommeil de nuit.

Jardin : reprise des plantations au printemps

Élevages : escargots en période 5

Festival de la vallée le 18 mai

Spectacle fin d'année 30 juin à la salle des fêtes

Echange à venir avec le dispositif Ulis

SÉCURITÉ / SANTÉ : Prévention : Les infirmières de PMI dans le cadre de séances d'éducation à la santé, sur le sommeil rencontrent les MS. Les élèves ont appris le fonctionnement du sommeil et ses bénéfices sur la santé, le repos, les apprentissages. Ils pourront en rendre compte aux GS et à la classe des Ps sur des temps de langage. L'orthoptiste de la PMI est venue pour un dépistage visuel de tous les élèves de MS et quelques élèves de PS. Cette année, l'infirmière puéricultrice est venue faire le bilan de santé des MS. GS : l'infirmière scolaire proposera des séances sur le programme EVAR (éducation à la vie affective et relationnelle) sur le respect de son corps.

PPMS : exercice de confinement dans le cadre du PPMS AI (attentat intrusion) et dans le cadre du PPMS RM (risque majeur) exercice de fuite dans le cadre du PPMS AI plan Vigipirate toujours actif. Aussi, nous demandons aux familles de ne présenter qu'un seul responsable légal à la porte de sortie. Il est impératif que nous connaissions l'identité de toutes les personnes qui franchissent le portail.

Rappel : la prise de photos sur le temps scolaire et leurs diffusions ne sont pas autorisées. **Cela porte atteinte au droit à l'image et au respect de la vie privée** des personnes photographiées (élèves, personnels, parents d'élèves, intervenants extérieurs...).

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS : Reste l'évacuation des climats; Pose de certains rideaux intérieurs à revoir ; Taille du plaqueminière faite à cause des frelons qui sont attirés par les kakis. M. Le Maire a demandé à la CCICF le remplacement du grillage (rouillé et très endommagé par endroits), le long de l'allée de service qui mène à l'école élémentaire.

EFFECTIFS ET PRÉVISIONS RENTRÉE 2026 : [...] promotion de PS à venir entre 13 et 18. Les inscriptions se feront en Mai, les futurs élèves peuvent assister à un temps de classe en juin, en guise d'adaptation.

L'école élémentaire a des effectifs en baisse et est menacée par une fermeture de poste pour la rentrée 2027.

QUESTIONS DIVERSES: Nous remercions M. Florenty pour son dernier conseil d'école pour son engagement et son soutien dans tous les projets menés par les équipes enseignantes au cours de ses mandats. M. le Maire et les conseils municipaux ont toujours soutenu et défendu les écoles, ils ont permis une stabilité d'équipe et une école agréable à fréquenter pour tous ses usagers.

Ecole élémentaire

1. BILAN DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Les parents ont pu passer une **demi-matinée de classe**.

Sortie cinéma le 19/12 offerte par la municipalité « Le secret des mésanges » film d'animation français.

Les écoles de St Médard et St Front ont organisé un **café des parents**, sur le thème du harcèlement et des écrans. Pour les CP-CE1 et CE1-CE2 : **tennis de table** avec Jean-Philippe Pédemay tous les vendredis, **théâtre d'improvisation** avec l'association Kraken Mécanique.

Le 27/01, un **bal traditionnel** a eu lieu au gymnase de St Médard avec l'école de St Louis. Grâce aux contacts de M. Malard, 2 musiciens et 4 danseuses ont accompagné les élèves

Pour les CM2 : **Patrice Rolli, historien local**, est venu pour parler de la vie de Noéla Malard, pendant la guerre. Les élèves ont écrit une histoire pour le concours de podcast de France Inter.

La classe s'est rendu 2 fois sur l'Aire territoriale « **L'écol'O cross** » avec une intervenante de la LPO.

Les élèves ULIS, ont travaillé sur **le Japon** et ont accueilli un jeune japonais une journée.

Les CP-CE1 et les élèves ULIS ont semé et planté dans le **jardin** (fèves, jacinthes, crocus, tulipes, narcisses, renoncules, relances de poireaux) qu'ils observent régulièrement

Toutes les classes participent au concours **Mathendordogne**.

2. BILAN DES ÉVALUATIONS NATIONALES DE CP

Seulement 2 élèves fragiles en lecture à haute voix et calcul.

3. ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES À VENIR

Rencontre organisée par l'USEP et les enseignants de St Médard pour la **semaine olympique**, au stade des Mauries. 13 classes attendues. Clubs sportifs locaux sollicités et atelier tenu par des bénévoles. Le conseil départemental sera présent.

Un **cycle vélo** est prévu. Sortie des CM2 avec les 6ème et les CM2 de St Front direction Beaupouyet, le 5 mai.

Le **cross** aura lieu à Beaupouyet le 28 avril.

Rencontres **Joutes orales**, pour les cycles 2 à la salle des fêtes de St Front et pour les cycles 3 à la salle des fêtes de St Médard : lectures oralisées, petites pièces de théâtre, poésies.

Visite du collège pour les CM2 en mai.

Inscription aux spectacles de « La Vallée »

Spectacle de fin d'année le mardi 30 juin à 18h.

4. SÉCURITÉ / SANTÉ

Un exercice AI le 4/11 (se cacher) et un exercice risques majeurs le 3/03. Reste à faire un exercice incendie et un exercice attentat intrusion.

5. EFFECTIFS ET PRÉVISIONS POUR LA RENTRÉE 2026

L'école compte 88 élèves. 3 élèves sont partis. Rentrée 2026, 76 élèves prévus (si ULIS complet) répartis comme suit :

CP : 6 CE1 : 14 CE2 : 20 CM1 : 11 CM2 : 13 ULIS : 8 certains, 12 au plus. Inclusions prévues : 2 en CE1, 3 en CM1, 3 en CM2.

Composition des classes : CP-CE1 : 6CP et 7 CE1, CE1-CE2 : 7 CE1 et 10 CE2 (+2 inclusions), CE2-CM1 : 10 CE2 et 7 CM1 (+3 inclusions), CM1-CM2 : 4 CM1 et 13 CM2 (+3 inclusions)

Les équipes enseignantes remercient le maire, **M. Florenty**, dont c'est le dernier conseil d'école, d'avoir accompagné tant humainement que financièrement les projets engagés.

CANTINE



Loi Egalim

Depuis le 1er janvier 2022, la loi EGAlim et la loi Climat et Résilience imposent que les repas servis en restauration collective comprennent **au moins 50 % de produits durables et de qualité** (Label Rouge, HVE, AOP, etc.), **dont 20 % minimum** issus de **l'agriculture biologique** ou en conversion. L'objectif est d'améliorer la qualité des repas, soutenir l'agriculture durable et réduire l'impact environnemental.

Bilan de
notre cantine :
27% Bio
9% Egalim

La cantine en fête toute l'année

Tout au long de l'année, la cantine fête les grands événements : Noël, la galette des rois, le carnaval...

À chaque occasion, les enfants profitent d'un menu spécial et d'une ambiance festive.

Les photos de ces moments sont publiées sur le site internet de la mairie. Certains enfants peuvent toutefois apparaître masqués, car la mairie ne dispose pas de l'autorisation de diffuser leur image.



ENVIRONNEMENT

Entretien des espaces verts

Rappel des règles, il est autorisé :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

- les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h.

Obligations légales de débroussaillage

Saint-Médard de Mussidan fait parti des zones concernées par l'obligation légale de débroussaillage. Débroussailler les abords de votre habitation permet de créer une ceinture de sécurité en cas de feu de forêt. >> www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33298



Pourquoi certaines zones du verger ne sont-elles pas tondues ?

Vous avez peut-être remarqué que certaines parcelles du verger ont été volontairement laissées non tondues.

Cette démarche de **tonte raisonnée** permet de favoriser le retour des fleurs sauvages de nos campagnes (coquelicots, bleuets, fleurs des champs...) et de soutenir la biodiversité en offrant un habitat aux abeilles, coccinelles, libellules et autres pollinisateurs.

Une fois les graines naturellement dispersées, ces espaces seront entretenus et le verger retrouvera son aspect habituel, tout en préparant la floraison de l'année prochaine. Merci de votre compréhension.

ETAT CIVIL

■ NAISSANCE

11/06/2025 : Louka, Jean, Guillaume, Mbarack CHARBONNIER

20/11/2025 : Nolan MOZE

13/12/2025 : Jeanne, Christine, Martine JAMBON

12/02/2026 : Gabin, Alain, Olaf EHRISMANN

10/03/2026 : Iliana, Marie MELLIER

11/03/2026 : Gianni FORMAGGIO

14/05/2026 : Eli, Mahé DESSAIGNES FENELON

■ MARIAGE

21/02/2026 : Lisa CHEYROU REBIÈRE et Baptiste BIALE

■ DÉCÈS

23/12/2025 : Bernard FIDANZA époux de Sonia RENARD

03/01/2026 : Yvon, Jules, Auguste BERTRAND époux de Nicole TOUPRY

17/01/2026 : Monique, Françoise, Marie VINAS

18/01/2026 : Bernard, Henri, Albert CARRETTE époux de Dominique ROGEZ

24/01/2026 : James, Francis BALLAND époux de Denise BERSIAUD

17/02/2026 : Raymonde, Andrée MARTY épouse de Robert DUFIL

24/02/2026 : Lynda, Patricia, Jacqueline DUBAIN

01/03/2026 : Yves Etienne GRELLETY

31/03/2026 : Danièle, Paulette DOMENZI épouse de Bernard VENET-ORUS

04/04/2026 : Mauricette LAFON veuve de Michel VILLECHANOUX

15/04/2026 : Jacques, François SIMON époux de Sany DA COSTA LAERTE

04/05/2026 : Raymond, Henri FAYOLAS veuf de Jacqueline LÉPINE

13/05/2026 : Noël COSTANTINI veuf de Michelle RADENAC



29^{ÈME}
RASSEMBLEMENT



FÊTE DES ST MÉDARD DE FRANCE ET ST BARNABÉ



SAINT MÉDARD DE MUSSIDAN
20 JUIN 2026

10H À 17H : MARCHÉ DES RÉGIONS

12H : MARCHÉ GOURMAND
AVEC PRODUITS DES RÉGIONS DE FRANCE

TOUTE LA JOURNÉE :
ANIMATIONS, BANDAS, DANSE EN LIGNE
PRÉSENCE DE L'UNION MUSICALE
ET LAS BELUTAS DAU CANTO



FÊTE LOCALE

DE ST-MÉDARD DE MUSSIDAN

ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES



WEEK-END DU 12 AU 14 JUN 2026

FÊTE FORAINE LES 3 JOURS

VENREDI 12 JUN :

20H30 :

Soirée **jeux de société** à la salle des fêtes
organisée par l'Isle O Joueurs

SAMEDI 13 JUN :

12H30 :

Repas offert par la municipalité aux habitants

Pensez à amener vos couverts.

16H00 :

L'ESCA organise :

Marche ou Bike and Run : Circuits : 5 ou 15 km

Départ de la salle des fêtes - Inscription : 5 €

19H00 :

Marché gourmand avec de nombreux stands
Soirée animée par un **karaoke**

23H00 :

Grand **feu d'artifice** en musique

DIMANCHE 14 JUN :

8H30 :

Concours de pêche, aux Anguilles

organisé par la Gaule mussidanaise

Inscription à partir de 7h - Début du concours : 9h

11H30 :

Remise de la gerbe au monument aux morts

12H00 :

Récompenses du concours de pêche

Apéritif offert par la commune

14H30 :

Concours de pétanque en doublette

10 € par équipe / Engagement + 20%

Jet du but à 14h30

Animations pour enfants

Nombreuses récompenses

